La Pension du Val de Sambre
31 Route de Solre-le-Château
59680 COLLERET
Tel: 06.82.02.62.91

Tarification et Conditions de Paiement:

I - Tarifs

- Tous nos tarifs sont exprimés en **Euros TTC**.
- Tous nos tarifs sont fixés annuellement. Ils sont révisés chaque année en fonction des indices à la consommation.
- Un acompte, de **50% du montant de la pension**, sera versé au moment de la réservation.
- Tout acompte restera acquis de droit à la Pension dans le cas d'annulation de la réservation. sans avoir prévenu l'Hôte.
- Pour les séjours longs (Quatre semaines minimum), le coût de la réservation devra être versé dans son intégralité.
- La journée d'arrivée, ainsi que la journée de départ, de l'animal de compagnie, sera facturée quelque soit le créneau horaire.
- Le tarif journalier Félin est de **13 Euros**(*)
- Le tarif journalier Canin est de **20 Euros**(*) valable pour les tous les chiens
- Le Tarif d'un **Box d'intérieur, climatisé et chauffé en hiver**, est facturé 4 Euros par jour. Cette option reste libre d'acceptation au moment de la Réservation du séjour.
- **L'administration médicamenteuse, les soins vétérinaires ou autres actes de soins** sont facturés 2 Euros/jour.
- Une Séance de Toilettage de fin de séjour est proposée au client qui est libre de l'accepter ou non. Cette prestation sera facturée en supplément, 20 Euros pour les Petits Chiens et 40 Euros pour les Grands Chiens (* Alimentation incluse).
- Nos forfaits Weekend, du Vendredi 11h ou 18h au Lundi 11h ou 18h (* Alimentation incluse):
  - Pour tous (Chiens/chats): **75 Euros/jour**
- Pour nos séjours longs (Quatre semaines minimum), il existe un Tarif **Grand chien 500 Euros(*) - Petit chien 450 Euros (*) et chats 360 Euros (*).** Tout propriétaire souhaitant une pension pour cette durée devra contacter le Responsable pour fixer un rendez-vous afin de se rencontrer et d'en discuter.

II - Conditions de Paiement:

- Les parties conviennent des modalités générales de paiement suivant:
  - ***Un acompte de 50% du montant de la réservation***
  - ***Le solde au Départ de l'animal, avec présentation de la facture finale***

Ce document est la propriété de "La Pension du Val de Sambre"
Toute copie ou usage par d'autres personnes (physiques ou morales) sera sanctionnée conformément à la Loi Française.

La Pension du Val de Sambre
31 Route de Solre-le-Château
59680 COLLERET
Tel: 06.82.02.62.91

- Retard de paiement:

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement, par le client, de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. En application de l'article L441-6 du Code du commerce, ces pénalités sont exigibles de plein droit sur simple demande de notre société. En outre, notre société se réserve la faculté de saisir le tribunal compétent afin que celui-ci fasse cesser cette inexécution, sous astreinte par jour de retard. La pénalité planchée ne peut être inférieure à ce que prévoit la Loi à cet effet (article L.441 6, al 12 du Code du commerce).

De plus, les frais engagés dans une procédure judiciaire seront soit à la charge du client, soit dédommagés à notre pension par le client.

La Pension du Val de Sambre se réservera le droit de continuer ou stopper les relations commerciales avec le dit-client.

Ce document est la propriété de "La Pension du Val de Sambre"

Toute copie ou usage par d'autres personnes (physiques ou morales) sera sanctionnée conformément à la Loi Française.